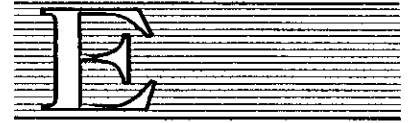


F0032

56218



NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr. : LIMITEE

E/ECA/PHSD/MFC/95/7/WP2
Novembre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Réunion du Comité ministériel de suivi des Quinze
de la Conférence des ministres africains responsables
du développement humain

13-16 novembre 1995
Addis-Abéba (Ethiopie)

**RAPPORT SUR L'EMPLOI EN AFRIQUE:
SITUATION ET PERSPECTIVES**

PAR

**L'EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE POUR
L'AFRIQUE ORIENTALE (EMPAO)**



ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

**RAPPORT SUR L'EMPLOI EN AFRIQUE: SITUATION ET
PERSPECTIVES**

**Contribution à la Réunion du Comité ministériel de suivi des
Quinze de la Conférence des ministres africains responsables du
développement humain**

(Addis Ababa 13-16 Novembre 1995)

L'Equipe Multidisciplinaire pour l'Afrique Orientale (EMPAO)

Addis Abéba

1 RAPPORT SUR L'EMPLOI EN AFRIQUE: SITUATION ET PERSPECTIVES¹

1.1 Introduction

A l'exemple des trois précédents numéros, le présent Rapport sur l'emploi en Afrique 1995 fait un tour d'horizon de la situation de l'emploi et de ses perspectives en Afrique; il met aussi en relief nombre de problèmes qui présentent aujourd'hui un grand intérêt pour le développement et les débats d'orientation en Afrique. Ce rapport couvre les domaines suivants: cadre pour une politique globale du développement des petites industries en Afrique, l'impact du VIH/SIDA sur la population active et l'accès des femmes à l'emploi en Afrique. Ces thèmes sont traités dans les chapitres 2,3 et 4 du rapport, le Chapitre premier étant consacré comme d'ordinaire à l'aperçu global de la situation et perspectives de l'emploi et en Afrique.

1.2 Aperçu Global des Problèmes et des Perspectives de l'Emploi

Le Chapitre 1er ne déroge pas à la tradition: il donne un aperçu global de la situation générale et des perspectives de l'emploi en Afrique. L'actuelle crise de l'emploi est analysée dans son contexte historique. Le développement de l'Afrique est entravé par des faiblesses structurelles résultant de l'héritage colonial et du syndrome post-colonial de la dépendance qui caractérise la plupart des économies du continent. La majorité des pays africains avait, au lendemain des indépendances, mis en oeuvre une stratégie de maximisation de la production. Ce qui a conduit à un développement dualiste avec, d'une part, un secteur économique formel, restreint et protégé et, d'autre part - en raison de l'incapacité de ce secteur (établi en milieu urbain) de fournir des emplois à une main-d'oeuvre croissante - un large secteur informel "refuge". La stratégie de maximalisation de la production n'a également pas tenu compte des besoins et capacités du monde rural, qui constitue la grande majorité de la population dans la plupart des pays africains.

A la suite de la crise économique des années 70 et du début des années 80 en Afrique, des mesures d'ajustement structurel ont été prises en vue de lutter contre le dualisme du développement et le parti pris en faveur du milieu urbain. Ces mesures visaient aussi à réduire les déséquilibres financiers et à mettre un frein au déclin économique, notamment par la suppression des contrôles de prix et de change, la dévaluation monétaire, les coupes drastiques dans les dépenses publiques, etc... Dans la plupart des pays ces mesures ont sans doute permis d'améliorer les résultats macro-économiques, même si la "part emploi" de ce regain de croissance demeurait dans l'ensemble modeste.

¹ Le présent rapport est en substance un résumé analytique du Rapport de l'OIT sur l'emploi en Afrique, 1995 qui sera publié bientôt. Pour plus de détails voir le rapport intégral en particulier, et le Rapport de la 4ème Réunion biennale des planificateurs de l'emploi en Afrique (Accra, décembre 1994), à laquelle le projet du Rapport sur l'emploi en Afrique a été examiné et approuvé.

1.2.1 Nature et ampleur du chômage/sous-emploi

On assiste en Afrique à un accroissement rapide de la population active de l'ordre de 3 pour cent par an, qui est allé de pair avec le recul ou la stagnation des niveaux des emplois rémunérés, la baisse des salaires réels et la détérioration des conditions de vie de la majorité des populations. Cette majorité, environ 90 pour cent, vit encore en marge du secteur moderne, et s'adonne à des activités économiques de faible productivité, à savoir l'agriculture de subsistance et les activités du secteur informel urbain. La disparité des revenus, des opportunités d'emploi et des services entre la ville et la campagne ont entraîné un important exode rural au cours de la décennie qui a suivi les indépendances. Plus récemment cependant, on assiste à un mouvement inverse de la main d'oeuvre de la ville vers la campagne pour s'adonner à l'agriculture.

L'une des caractéristiques essentielles du marché africain était que les secteurs public et semi-public se partageaient l'essentiel de la main-d'oeuvre. Les pouvoirs publics favorisaient la croissance d'emploi dans le secteur public pour faire face à la demande d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et universitaire. La réglementation et l'intervention dans le marché du travail formel permettait de maintenir de bons salaires et de bonnes conditions de travail dans le secteur public et d'assurer la primauté de celui-ci, y compris en termes de mobilité de la main-d'oeuvre. Toutefois, depuis la fin des années 80, et suite aux réformes du secteur public qui ont entraîné des compressions substantielles de personnels, on enregistre dans ce secteur un recul de l'emploi, dû au fait que les salaires baissent et que l'accès au même secteur est devenu très limité. Résultat: l'emploi dans les petites et micro-entreprises privées gagne de l'importance et le travail indépendant se développe.

Cela va de pair avec une plus grande flexibilité d'un marché de l'emploi qui, désormais, obéit dans une large mesure, aux forces du marché, et dans lequel les atouts traditionnels comme les diplômes jouent un rôle moindre. La situation qui vient d'être décrite est illustrée par l'évolution des niveaux de salaire minimum, qui ont connu, selon l'OIT, une baisse moyenne de 20 pour cent dans les années 80.

Le problème de la pauvreté est lié à l'insuffisance d'emplois productifs en Afrique. On estime que les Africains, sont devenus, dans l'ensemble, plus pauvres dans les années 80 et au début des années 90, et que la proportion des personnes vivant au-dessous du "seuil de pauvreté" passera de 18% en 1990 à 50% en l'an 2000. Un nouvel aspect de la pauvreté en Afrique est qu'elle gagne du terrain dans les villes en raison de la rencontre des plusieurs facteurs, notamment le manque d'emplois urbains, le constant déclin de l'emploi dans le secteur public, la hausse des prix des produits alimentaires, conséquence de la libéralisation des prix agricoles.

Le chômage chronique est désormais un phénomène banal dans la plupart des villes, la majorité des jeunes diplômés étant dans l'impossibilité de trouver le travail.

Le chômage des jeunes est directement lié aux capacités d'emploi très limitées du secteur formel et plus particulièrement du secteur public et à la structure démographique des pays africains. Le taux de chômage est aussi très élevé chez les femmes, qui se retrouvent le plus souvent dans les activités marginales et très peu rémunératrices.

1.2.2 Problèmes de l'emploi: causes et perceptives

Les causes de la crise de l'emploi peuvent être regroupées sous six rubriques: le phénomène de "l'accroissement du nombre des sous-emploi", l'instabilité macro-économique, le mauvais fonctionnement du marché de l'emploi, les faiblesses institutionnelles, l'instabilité politique et le défaut de compétition internationale. La croissance du nombre des sans-emploi indique le lien de plus en plus relâché entre l'accroissement de la production et celui du nombre des emplois. C'est que les secteurs économiques en expansion deviennent de plus en plus des secteurs à fort coefficient de capital, ou reposent sur l'exportation de certains produits tels que les minéraux et ont, de ce fait, une faible "part emploi". L'accroissement du nombre des sans-emploi est aujourd'hui un phénomène banal dans les pays membres de l'OCDE, mais il est aussi clairement visible en Afrique.

L'instabilité macro-économique résulte de la grande vulnérabilité des économies africaines face aux bouleversements extérieurs et du fait que les politiques macro-économiques adoptées dans le passé n'étaient pas de nature à atténuer cette vulnérabilité. Les mesures d'ajustement structurel ont de leur côté contribué à aggraver la crise, à mesure que se révèlent trop optimistes les prévisions concernant le développement fondé sur le secteur privé, suite à la perte de vitesse de la suprématie du secteur public.

Les problèmes du marché de l'emploi ne découlent pas uniquement de l'intervention inadéquate des pouvoirs publics, ils sont également une conséquence de la crise économique. Le marché de l'emploi a, par exemple, été "informalisé". La diminution des investissements publics a eu des effets négatifs sur l'investissement dans la formation et les programmes des travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre.

La plupart des pays africains manquent de cadre institutionnel approprié pour la planification et l'élaboration de principes d'action en matière d'emploi. La promotion de l'emploi représente rarement un objectif central de la planification économique nationale. Ceci est lié principalement à l'insuffisance de liens entre les ministères du travail et des affaires sociales d'une part et les agences de planification d'autre part, la carence des mécanismes de consultation entre les partenaires sociaux dans la planification de l'emploi et du développement et l'absence de système d'information sur le marché de l'emploi permettant d'observer les changements et les tendances.

Un des effets directs de la (patente) instabilité politique est son impact négatif sur les investissements étrangers. Les gouvernements fragiles et instables ne sont guère en mesure de mener les réformes économiques nécessaires. Faute de réaliser le consensus nécessaire les gouvernements autoritaires, eux, n'arrivent pas à mettre en application ces réformes. Quant au défaut de concurrence internationale, il résulte des limites structurelles à la diversification économique. Il s'agit de manque d'investissement, d'insuffisance de personnel qualifié et de capacités technologiques limitées.

1.2.3 Politiques visant à résorber le chômage/sous-emploi

La détérioration de la situation de l'emploi en Afrique se poursuivra probablement pour le reste de la décennie 1990 et exigera par conséquent des interventions politiques urgentes; celles-ci devraient également viser des problèmes comme la pauvreté, l'insécurité et l'exclusion sociale. L'expérience a montré que la croissance économique seule n'entraîne pas l'augmentation

des emplois. La croissance devra être orientée vers des secteurs économiques à fort contenu d'emploi mais aussi capables de concurrencer dans un environnement international dominé par la concurrence. Les effets négatifs des programmes d'ajustement structurel sur l'emploi devaient être atténués par des mesures spéciales. Les pouvoirs publics devront veiller à assurer une gestion adéquate du secteur public. Il est également important de reconnaître que les politiques d'emploi devront être intégrées dans les programmes nationaux de développement et que les capacités de planification de l'emploi existent et se consolident.

Il est nécessaire pour les pays, eu égard à la convention de l'OIT sur l'emploi (convention n° 122 de 1964), d'adopter des politiques nationales globales en matière d'emploi. Celles-ci devront avoir des objectifs définis, rendus publics et, si possible, chiffrés. Les stratégies devront être multidimensionnelles, et établir une liaison entre les macro-politiques et la croissance à forte proportion d'emploi, de même qu'elles doivent intégrer les grandes orientations relatives à la population, à la migration, à la productivité et à l'éducation. Les arrangements institutionnels entre les divers acteurs, dont les partenaires tripartites et les ministères sectoriels, devront être clairement définis, observés et évalués. Des programmes d'application concernant l'emploi et destinés à traduire en action les politiques nationales d'emploi doivent également être conçus et mis en oeuvre.

La stabilité macro-économique et la croissance constituent une condition sine qua non pour l'essor de l'emploi. La stabilité peut être atteinte grâce à des politiques monétaires avisées combinées à une politique économique qui reconnaît et stimule les secteurs présentant des avantages comparatifs. Les mesures d'ajustement contribuent à cette stabilité mais ne peuvent réussir que si elles sont accompagnées d'autres mesures visant à atténuer les effets négatifs à court terme de l'ajustement et à prévenir un nouvel affaiblissement d'un secteur public efficace.

Le développement des ressources humaines constitue une autre condition. Sont nécessaires la restructuration et le réinvestissement dans les systèmes adaptés de formation et d'éducation qui répondent aux exigences du marché de l'emploi et comprennent notamment une formation au travail indépendant. Le développement des ressources humaines comprend aussi l'investissement dans les services de santé et dans les programmes d'éducation et de formation relative à la santé individuelle et familiale.

Des politiques sectorielles, incluant la stimulation du secteur informel et du secteur de culture de subsistance jouent un rôle considérable dans la création d'emplois. Des mesures appropriées devront conduire à une productivité et à des revenus plus élevés. Les activités urbaines informelles souffrent généralement de réglementations discriminatoires qui devront être supprimées. En ce qui concerne le développement rural, l'accroissement des revenus ne sera probablement pas atteint uniquement par des prix élevés au producteur. Le développement des marchés ruraux, l'accès au crédit et aux intrants agricoles, et le développement des cultures de rente devront constituer un volet de la stratégie du développement rural.

Le tourisme pourrait avoir un impact sensible sur l'emploi, mais demandera un investissement public substantiel. Il pourrait aussi avoir des conséquences sociales et écologiques néfastes qui devront être évitées. La réforme des politiques du marché d'emploi et des institutions devra viser à adopter les salaires et les conditions d'emploi dans le secteur public aux forces du marché. Cette réforme devra être accompagnée de la création d'un climat sain de relations

professionnelles qui rende possible des négociations collectives libres. Des mécanismes consultatifs tripartites, un système d'information efficace sur le marché du travail et une protection sociale des segments les plus faibles de la main-d'oeuvre, devront tous faire partie intégrante des politiques d'amélioration du marché d'emploi.

Les différences entre les sexes est un facteur important pour l'accès aux emplois productifs et de haute qualité. La discrimination à l'égard des femmes à tous les niveaux et secteurs les prive de formations adéquates, des facilités de crédit et d'organisation sociale pour prendre part aux emplois productifs à égalité de chance avec les hommes. Il est dès lors nécessaires d'intégrer pleinement les préoccupations liées aux différences entre les sexes dans le processus, de la planification de l'emploi. Par ailleurs il faudrait des activités spécialement conçues et ciblées sur les femmes.

Des mécanismes compensatoires visant à atténuer les coûts sociaux de l'ajustement structurel doivent être conçus de manière plus appropriée pour les femmes. Celles-ci subissent selon toute vraisemblance la plus grande part de l'effet négatif de l'ajustement.

L'Afrique possède une solide tradition en matière d'entreprise dont elle doit tirer parti à l'avenir. Ce qu'il faut, ce sont simplement des mesures incitatives, des appuis institutionnels tels que le crédit, le conseil technique, les services commerciaux et un minimum de formation. La relation entre la stabilité politique et une bonne administration publique, entre le processus en cours et des réformes économiques durables est sujette à analyse et discussion. Il sera nécessaire de suivre de près les effets de la libéralisation politique sur le soutien populaire aux réformes économiques, en vue de s'assurer que le changement n'a pas d'effets pervers sur l'économie et l'essor de l'emploi. Bien que les pays africains doivent s'atteler à l'amélioration de la compétitivité internationale de leurs économies, il leur incombe cependant d'appuyer cette action sur des régimes commerciaux vigoureux et des dispositions financières internationales adoptées par la communauté internationale. Les stratégies commerciales des pays africains devront être également centrées sur le commerce inter-africain et sur la coopération sud-sud avec les autres pays en développement.

Enfin, on peut dire pour conclure que l'aide restera un facteur important, mais elle ne sera efficace, en ce qui concerne la promotion de l'emploi, que si elle est orientée vers le renforcement des conditions d'une croissance économique soutenue. La situation actuelle de l'Afrique exige l'augmentation de la part des subventions dans l'aide globale et une réduction accrue de la dette dans la mesure du possible.

1.3 Cadre pour une Politique Globale du Développement des Petites Industries en Afrique

Le Chapitre 2 du rapport sur l'emploi donne un aperçu général du cadre pour une politique globale du développement des petites industries en Afrique. Le présent chapitre par contre porte sur les résultats d'études menées, à l'initiative du BIT, au Ghana, au Kenya, au Malawi, et Tanzanie, en Ethiopie, au Nigéria, et au Zimbabwe. Il s'agit d'une analyse historique des stratégies d'industrialisation mises en oeuvre en Afrique, et de l'importance accordée aux petites industries dans ce cadre. On fait valoir que les programmes de réformes structurelles n'ont pas favorisé, comme on pouvait s'y attendre, la croissance de l'emploi dans les petites industries.

C'est l'énorme succès des pays asiatiques dans ce domaine qui suscite l'intérêt que l'on y porte, de même que la preuve ainsi faite qu'un cadre approprié de politique globale peut contribuer à un développement industriel rapide et à la création d'emploi.

Plusieurs faits qui se sont étalés sur plus de trois décennies, expliquent pourquoi il faut tenter de mener en Afrique une nouvelle politique d'industrialisation qui repose sur le développement des petites industries. Au nombre de ces faits, la stratégie d'industrialisation introvertie adoptée dans le domaine de la substitution des importations, et la dégradation de l'environnement économique international, notamment l'accès toujours limité des produits africains au marché mondial. Pendant la période de substitution des importations, les grandes ou moyennes entreprises appartenant souvent à l'Etat ont bénéficié de faveurs, tandis que les petites entreprises privées et de type familial étaient négligées voire découragées. Ce temps est révolu aujourd'hui, le développement des petites industries étant désormais envisagé comme un moyen important d'améliorer les conditions sociales sur le continent.

Les petites entreprises sont une composante majeure sinon dominante du secteur industriel. Dans les pays couverts par l'étude de l'OIT, elles représentent souvent les 2/3 au moins de l'emploi dans l'industrie. Ces emplois se concentrent en outre au bas de l'échelle des grandeurs. On définit les petites industries selon divers critères (capital d'investissement, emploi, chiffre d'affaires etc.), et les définitions varient d'un pays à l'autre. Les politiques visant à stimuler le développement de petites industries pourraient inclure ou non les industries familiales classiques de transformation.

Les pays objets de l'étude ont depuis renoncé à la stratégie de substitution des importations qui favorisait les grandes entreprises. Le Kenya et le Ghana ont réorienté leur stratégie d'industrialisation et ont pris des initiatives dans les domaines de la formation, du crédit et des infrastructures physiques afin de donner de l'élan au développement des petites industries. Le Ghana dispose d'un système bien rodé de services financiers à l'intention des petits entrepreneurs. La Tanzanie a une histoire relativement longue dans la promotion des petites industries, avec les infrastructures et autres prestations de services dans le pays. Au Malawi, les institutions ont changé de cible pour prendre en compte les besoins des petits entrepreneurs. La privatisation des entreprises publiques et la réforme du secteur public constituent des éléments importants et communs du cadre de politique globale du développement des petites industries. De sérieux doutes subsistent quant à l'efficacité de la manière dont la privatisation est menée aujourd'hui, et la perte immédiate d'emplois est à peine compensée par de nouveaux emplois dans le secteur privé. La libéralisation du marché et la dérégulation des prix constituent les autres éléments des programmes d'ajustement. Les efforts de ces mesures sont généralement réduits par un resserrement de la demande et un pouvoir d'achat interne faible. Dans le cadre de l'ajustement structurel, nombre de gouvernements africains avaient ces derniers temps maintenu un système de réglementation des prix dans des domaines où des défaillances sont notées sur le marché. On peut également compter parmi les mesures d'ajustement, des mesures fiscales favorables au développement des petites industries, dont la suppression des tarifs douaniers sur les importations et les produits finis. Les mesures monétaires et les ajustements des taux de change sont souhaitables, mais elles ne sauraient être une condition suffisante pour le développement des petites industries. Des facteurs structurels tels l'inélasticité de la demande en matière d'importations (empêchaient tout ralentissement de la croissance des importations), les prix élevés des transports et la montée des prix internes (qui renchérissent plus ou moins les exportations),

l'augmentation des coûts du service de la dette et l'aggravation de l'inflation, ont réduit l'impact économique de ces mesures. L'accès au crédit est un problème qui retient aujourd'hui l'attention de nombre de pays, à travers des services spécialisés dans le crédit ou la mise à disposition de devises étrangères grâce à des subventions et des prêts accordés au secteur de la petite industrie. L'impact de la dérégulation des salaires sur la petite industrie ne paraît pas énorme.

Les incitations fiscales à l'investissement et le système d'enregistrement et de licences sont des instruments importants dans la politique de développement des petites industries. Dans la plupart de ces systèmes, des privilèges sont accordés aux petites industries. En raison de l'absence d'une structure institutionnelle appropriée, d'une expérience professionnelle adéquate et en raison d'une incompétence manifeste, on est confronté à des difficultés et à des obstacles lors de la mise en oeuvre de ces puissants instrument d'action les systèmes de licences industrielles ont ainsi tendance à favoriser la grande industrie. La petite industrie peut faire face à d'énormes difficultés pour obtenir des licences en vue d'exercer ses activités en raison de codes de santé rigoureux, de réglementations municipales ou faute de présenter des engagements financiers ou autres réels. En conséquence, exerçant leurs activités avec des licences provisoires, elles sont incapables de démarrer la production et s'enfoncent dans des activités informelles.

La mise en place de zones industrielles dotées d'infrastructures de base a favorisé le processus d'industrialisation dans les pays asiatiques. En Afrique, les mesures qui sont prises sont souvent timides et les résultats mitigés. Les facilités de crédit qui accompagnent les mesures sont souvent caractérisées par le défaut de paiement et l'annulation des dettes. Ailleurs, une politique foncière cohérente décourage les investissements industriels dans l'économie. Parmi les autres obstacles à la croissance de la petite industrie on peut noter: la fourniture de matières premières entravée en partie sont le manque de devises étrangères, l'absence de liens intersectoriels entre les petites industries, l'absence de liens en amont et en aval (en Afrique la sous-traitance est beaucoup plus rare qu'en Asie), et la culture d'entreprise peu développée dans la société. Pour surmonter le dernier obstacle, les pays ne sont lancés dans l'éducation, la formation professionnelle, la promotion des capacités techniques d'entreprise dans le système éducationnel, et dans des pays comme le Kenya, on a réussi à opérer des changements d'attitude.

Les résultats de l'Etude jettent des doutes sur l'appréciation trop optimiste de la capacité relative de la politique d'ajustement à favoriser la croissance de la petite industrie. Les taux de croissance de la petite industrie varient et cette croissance est due en grande partie à de jeunes entreprises, ce qui traduit un haut degré d'instabilité. Au Kenya, par ailleurs, l'augmentation du nombre des petites entreprises est impressionnante bien qu'ici l'on se préoccupe de la durabilité de ce fait. La levée de restriction antérieures a favorisé ailleurs, en Ethiopie par exemple, le passage des entreprises informelles existantes au secteur formel, enregistré. Au total, on peut donc conclure que les politiques macro-économiques visant à appuyer le développement des petites industries doivent davantage être accompagnées de mesures destinées à faire face aux faiblesses et obstacles structurels identifiés si l'on souhaite atteindre les résultats escomptés.

1.4 Impact du VIH/SIDA sur la Population Active en Afrique

Bien que les Africains ne représentent qu'environ 1/10 de la population mondiale, on trouve sur le continent environ 2/3 des personnes infectées par le VIH à l'échelle mondiale.

Le chapitre 3 du rapport sur l'emploi rassemble les résultats d'une étude menée sur le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique concernant l'impact du VIH/SIDA sur les niveaux de l'emploi, la productivité au travail, la sécurité de l'emploi et la mobilité, entre autres facteurs relatifs à l'emploi. Cette étude analyse aussi les stratégies qu'il faut mettre en place pour réduire l'impact négatif du VIH/SIDA sur ces facteurs. Pour réaliser ce travail, des études de cas ont été menées au Rwanda, en Tanzanie, en Zambie et en Ouganda.

La pandémie du VIH/SIDA a des incidences financières, directes et défavorables sur les entreprises et les Organisations nationales : augmentation de frais médicaux, des dépenses funéraires et des charges pour les parents et les employeurs. Elle a entraîné des coûts de formation supplémentaires en vue de suppléer à la perte des ressources humaines. On note également une perte dans la productivité, la gestion de la maladie, de l'absentéisme et de la rapidité du renouvellement du personnel. Toutes ces trois études indiquent qu'à la suite du fléau, la productivité est négativement affectée dans les entreprises formelles. La productivité a également baissé considérablement dans les zones rurales à cause du VIH/SIDA. Le coût élevé du traitement constitue souvent pour les foyers pauvres des zones rurales, une charge insoutenable. Au niveau national, le VIH/SIDA a un impact sur le rendement économique global. Les programmes nationaux ont été mis en oeuvre pour lutter contre la menace du VIH/SIDA dans nombre de pays. Les programmes ont trait aux campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC) ou mettent l'accent sur des mesures précitées comme le test sanguin. Ce qui caractérise ces programmes, c'est apparemment les difficultés financières qu'ils rencontrent et le faible impact qu'ils ont dans le changement de comportements. Le chapitre se termine par des recommandations et des stratégies, y compris des programmes d'éducation multidimensionnelle pour les ouvriers, l'élaboration de plans nationaux de sécurité sociale comme au Ghana et en Zambie, des mesures spéciales pour les ouvrières et la nécessité d'entreprendre des études/recherche sur les aspects politiques et économiques du VIH/SIDA et d'accroître l'action pro-active des gouvernements, des Organisations nationales et syndicales pour freiner la propagation de la pandémie, grâce à une application plus large au lieu de travail, des directives de l'OIT et de l'OMS relatives au VIH/SIDA.

1.5 Accès des Femmes à l'Emploi en Afrique

Sur le marché de l'emploi en Afrique, les femmes constituent un groupe particulièrement vulnérable malgré leur contribution majeure à l'économie nationale. C'est ce qui explique, dans une large mesure, l'importance que les gouvernements et les agences de développement accordent à la promotion de l'emploi féminin. Au cours de la décennie écoulée, les investissements dans ce domaine ont été réalisés dans une conjoncture difficile marquée par la récession économique, l'introduction de nouvelles technologies, la libéralisation et la mondialisation des économies. Ces facteurs réunis laissaient entrevoir peu de possibilités pour la femme d'obtenir un emploi rémunéré dans les secteurs public et privé. L'emploi féminin a également souffert des changements politiques et sociaux comme la croissance démographique rapide, la transition démocratique et les conflits dans la région. Obligée de vivre, la femme a souvent recours à un emploi précaire et non réglementé. Ces questions sont abordées dans le chapitre 4 du Rapport sur l'emploi, et constituent la contribution du BIT aux préparatifs de la Conférence de Beijing sur les femmes, septembre 1995. Malgré ce sombre tableau, des progrès considérables ont été réalisés au cours de la décennie écoulée pour améliorer le statut des femmes, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la législation et de la sensibilisation générale.

Cependant, beaucoup reste à faire pour assurer aux femmes, l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi. Les facteurs principaux qui constituent toujours des obstacles à l'accès des femmes à l'emploi sont entre autres, les attitudes socio-culturelles rétrogrades envers les femmes qui conduisent à une ségrégation dans l'emploi et à une sous-utilisation des ressources humaines. L'accès inégal aux ressources essentielles et à leur contrôle (par exemple l'éducation, la formation, le crédit, l'information), la faible représentation des femmes dans les organes de prise de décisions, l'ignorance de leurs propres droits par les femmes et le partage inégal des responsabilités familiales.

Pour surmonter ces obstacles, il est important à ce stade de tirer avantage des groupes organisés, comme les Organisations patronales et syndicales et les Organisations de femmes. Ces Organisations peuvent jouer un rôle catalyseur dans la sensibilisation de leurs membres respectifs (hommes et femmes) et apporter les mesures d'appui nécessaires pour assurer la participation active des femmes à tous les niveaux. D'autres mesures à viser et à suivre régulièrement par les partenaires sociaux et les groupes de femmes, comprennent la collecte et l'analyse de données détaillées selon le sexe condition sine qua non de toutes programmation et planification efficaces; l'adoption d'une approche tenant compte des différences de sexe pour une meilleure intégration des femmes aux différentes activités, la diffusion de l'information sur les droits des femmes : et l'adoption et le développement de politique sur la promotion des ouvrières, y compris des programmes d'action positive. Ces mesures et la mise en application de la plate-forme d'action de Dakar sur les femmes africaines (1994) et de la plate-forme d'action de Beijing sur les femmes doivent constituer un plan d'action efficace pour la promotion de l'emploi pour les femmes en Afrique.